

Atelier 1 : Sujet 1-2-3 (domaine : définir les missions de l'école)

Sujet 1 : Les valeurs de l'école.

- *Question : Comment l'école de la république peut-elle intégrer la diversité des expressions culturelles et religieuses, tout en résistant à l'emprise des communautarismes ?*

Légiférer sur la question ne peut-être qu'un pis-aller, même si elle permettrait en dernier lieu de sortir du flou actuel et de contrer certaines aliénations (celle de la femme voilée, notamment). Nous préconisons plutôt :

- ⇒ Que l'école prenne en compte le temps libre des élèves pour d'autres activités (ce qui est fait en ZEP, mais pourquoi ne pas prévenir plutôt que toujours guérir ?)
- ⇒ Approfondir l'enseignement du fait religieux dans le but de montrer la diversité des cultures.
- ⇒ Favoriser le partenariat enseignants-parents-travailleurs sociaux.
- ⇒ Créer des postes d'éducateurs

Sujet 2 : Les missions de l'école.

- *Question : Instruire ou éduquer ?*

Il pourrait évident à chacun des participants que ces deux notions font désormais parties intégrantes des missions de l'enseignant, qu'il faut instruire ET éduquer. Néanmoins l'éducation ne doit pas prendre trop de place dans l'enseignement et les enseignants ne peuvent assumer eux seuls toutes ces charges. Aussi préconisons-nous :

- ⇒ Une revalorisation de la place des personnels qualifiés pour l'éducation en plus du personnel enseignant et de surveillance dans les établissements (assistantes sociales, infirmières, COP...)
- ⇒ Une baisse des effectifs par classe mais nous savons que cela demande un effort budgétaire conséquent.
- ⇒ Une formation initiale et continue des enseignants adaptée à cette réalité sociale.

- *Question : Comment assurer la continuité primaire/collège/Lycée ?*

⇒ Pour les élèves qui, au collège éprouvent des difficultés concernant les fondamentaux (la lecture, par exemple), l'intervention d'un professeur des écoles plutôt qu'un enseignant non formé à ce type de difficulté serait bien plus pertinent.

Sujet 3 : Egalité dans l'école.

Question : Quels moyens les enfants défavorisés ont-ils d'aller dans le supérieur ?

Ce qu'on appelle l'*ascenseur social* fonctionne certes bien mieux depuis la massification de l'école mais les inégalités subsistent.

- ⇒ Il faut soutenir, voir augmenter la politique de bourses, de ZEP etc...
- ⇒ Réagir très tôt (dès le CP) sur les difficultés concernant les savoirs et savoir-faire fondamentaux et mettre le maximum de moyens à ce moment-là.

Proposition retenue : augmentation du personnel d'éducation qualifiée au côté des personnels enseignants.

COMPTE RENDU DU DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Thèmes n° 5 et 9 :

Connaissance et compétence des élèves. Evaluation notation et examens

• **Les matières fondamentales :**

Les matières fondamentales sont :

- Français
- Mathématiques
- Histoire-Géographie
- Langue vivante 1 : Anglais

Il faut privilégier l'après-midi les matières d'éveil : dessin, musique, sport, éducation civique..

• **Les savoirs qui doivent être acquis à l'issus de l'école primaire :**

Les savoirs de base sont : lire, écrire, comprendre une consigne et savoir compter.

Il devrait y avoir un examen en fin de primaire qui porterait uniquement sur les savoirs de base qui servirait à décider du passage dans le secondaire.

Il faudrait privilégier la langue maternelle. Pour favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère il faut d'abord maîtriser la grammaire française.

• **Les savoirs qui doivent être acquis à l'issus du collège :**

Les programmes sont trop chargés : on accumule trop de savoir, l'enseignement est trop théorique.

Les matières d'éveil doivent ouvrir à la culture et ne doivent pas être des matières qui sanctionnent.

Il faut développer la complémentarité des matières (IDD par exemple), mettre les élèves en situation de réussite par la réalisation de produits finis. L'élève doit être capable de transmettre le savoir à d'autres. Serait-il possible de mettre en place un dispositif d'élèves tuteurs ?

Il serait souhaitable de mettre en place un dispositif d'aide au devoirs en fin de journée qui serait assuré soit par des personnes extérieures au collège soit par le personnel éducatif.

• **Comment s'assurer de leur maîtrise ?:**

En privilégiant l'oral et multiplier les interrogations écrites courtes et plus fréquentes.

Le « collège unique » pose des problèmes pour les élèves qui sont en échec scolaire : l'enseignement est trop théorique. On pourrait créer des passerelles avec un enseignement technique et développer la formation professionnelle dès la classe de 5^{ème} ou dès l'âge de 14 ans

On pourrait créer des classes de niveau pour lutter contre l'hétérogénéité des classes.

Il faudrait revoir l'intervention des parents dans le passage des élèves. Les parents devraient faire plus confiance dans la décision de l'équipe pédagogique.

Les classes devraient être plus réduites notamment pour l'enseignement des langues vivantes.

Il faudrait réaménager le rythme scolaire : des journées moins longues et moins de vacances.

Il faut redonner de l'autorité au personnel éducatif avec un éventail de sanction plus large.

Il faut une continuité éducative en impliquant davantage les parents.

•**L'évaluation :**

Il faut revaloriser le brevet. Toutes les matières doivent être évaluées avec la moyenne rendue obligatoire dans toutes les matières. L'obtention serait nécessaire pour le passage en seconde.

Les 80% de réussite au brevet des collèges favorise un nivellement par le bas et n'encourage pas les réussites et l'investissement personnel.

Pour la notation : Il faudrait mettre en place des compétences qui seraient notées sous forme d'appréciation : « acquis », « non acquis », « en cours d'acquisition » avec en parallèle un système de notation.

Il faudrait éviter les moyennes qui prennent en compte toutes les matières avec le même coefficient qui ne permettent pas de mettre en évidence les savoirs fondamentaux mais mettre en place un système de coefficient pour les matières fondamentales.

•**Idées complémentaires :**

la formation des enseignants : Il faudrait mettre en place des stages de sensibilisation sur la violence, la psychologie infantile.

Il faudrait éviter le manque de continuité dans les circulaires ministérielles concernant les programmes, les projets mis en place...

Il faudrait une psychologue dans chaque établissement ouverte aux problèmes des élèves et parents.

Compte rendu des journées « Débat sur l'Ecole »

Mercredi 10 décembre 8h-12h et Vendredi 12 décembre 13h30 - 17h

Groupe 3 : Diversité des élèves, motivation et travail efficace, élèves en grande difficulté

✓ **Animateurs :**

- Mercredi Mme Bourdajaud, M. Scagnetti
- Vendredi Mme Denis, M. Scagnetti

✓ **Présentation du groupe et organisation du travail :**

Mercredi 10, table ronde de 22 personnes composée pour un tiers de parents et d'élus et pour deux tiers par des enseignants. 2 élèves ont également participé au débat.

Vendredi 12 : table ronde de 9 personnes dont 2 élèves (différents de ceux du mercredi) qui ont aussi participé au débat.

La première journée a permis de traiter les questions 6¹ et 8² en partant des deux fiches proposées par le ministère et en s'interrogeant sur la majorité des mots-clés présentés. La question 13³ a été mise de côté pour le vendredi au vue des débats nourris qu'ont suscité les deux premières questions.

✓ **Compte rendu synthétique des idées et remarques avancées lors de ces deux journées :**

- Essais de définition de la diversité, de la mesure de l'hétérogénéité des classes et des élèves en grande difficulté.

Difficulté de deux ordres : scolaire et familiale : les deux ordres étant intimement liés.

Au niveau scolaire :

- Détection des problèmes de lecture, d'écriture et de compréhension lors de l'école primaire et demande d'un réel examen de passage entre l'école primaire et la 6°. L'idée étant de tirer la sonnette d'alarme le plus tôt possible.

- Adaptation de l'école aux rythmes divers des élèves par l'accroissement des formations proposées (SEGPA, classes relais, CLIPA) et surtout par une meilleure information des parents et une dénomination mieux comprise de tous.

- *Pour éviter la spirale de l'échec, tentative de mettre en place un autre cycle au collège que celui de la 6° à la 3° (rigidité des cycles) avec des trimestres ou semestres d'enseignement que l'élève pourrait redoubler (éventualité des classes de 4°-3° en 3 ans). L'idée développée est d'essayer de faire avancer les élèves davantage à leur rythme, de valoriser leur réussite et de leur redonner le goût du travail par l'obtention de meilleurs résultats.*

- Revalorisation des filières plus « manuelles » et meilleure intégration de ces dernières au collège.

- Introduction de cours plus pratiques et faisant appel à la créativité (comme l'Ed. musicale, Arts plastiques) pour permettre un meilleur épanouissement des élèves en difficulté et ainsi créer des pôles de compétences qui permettraient une reprise de la confiance en soi et auraient un effet d'entraînement sur les autres disciplines.

- Lutte plus active contre la démotivation, la perte de confiance en soi et l'abandon du goût d'apprendre.

- Renforcement des structures d'écoute et d'orientation des collégiens par l'établissement à temps plein d'une conseillère d'orientation par établissement : permet le dépistage, la remise en selle d'élèves happés par l'échec scolaire.

- Participation d'orthophonistes dans le cadre de l'école, meilleure information des enseignants au sujet de la dyslexie.

- Demande de la part des parents de pistes, de méthodes pour faire travailler ces élèves et leur redonner le goût d'apprendre.

¹ « Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves », fiche n°6, Débat national sur l'avenir de l'école, www.debatnational.education.fr

² « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves », fiche n°8, Débat national sur l'avenir de l'école, www.debatnational.education.fr

³ « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté », fiche n°13, Débat national sur l'avenir de l'école, www.debatnational.education.fr

- Développement des stages en entreprises, en BEP pour faciliter l'information des élèves.
 Demande de changement des critères d'attributions des places en BEP qui doivent certes tenir compte des notes mais aussi de la motivation des élèves, au risque de voir la spirale de l'échec continuer.

Au niveau familial :

- Faire participer davantage les parents et surtout les parents des élèves en difficulté à des réunions, des rencontres qui permettraient peut-être de recréer le lien entre école et maison.
- Volonté de renouer un dialogue plus fécond entre parents et enseignants notamment en essayant de faire en sorte par l'information que les parents comprennent davantage les décisions des conseils de classe et les avis des enseignants quant à l'orientation de leurs enfants.

✓ **Mots-clés retenus :**

Matières d'excellence, cycles adaptés, motivation et rythme personnels, école ouverte aux parents.

Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?
 élèves à l'école

Qualité de la vie des

Le constat :

- Le refus du travail scolaire
- Le refus de la culture scolaire
- Le développement de la délinquance :
 - Violences verbales
 - **l'apprentissage de la vie**
 - Violences physiques
 - Agressivité sexiste
 - Racket
 - Trafic de drogue.....



La transmission des savoirs et en commun sont perturbés par :

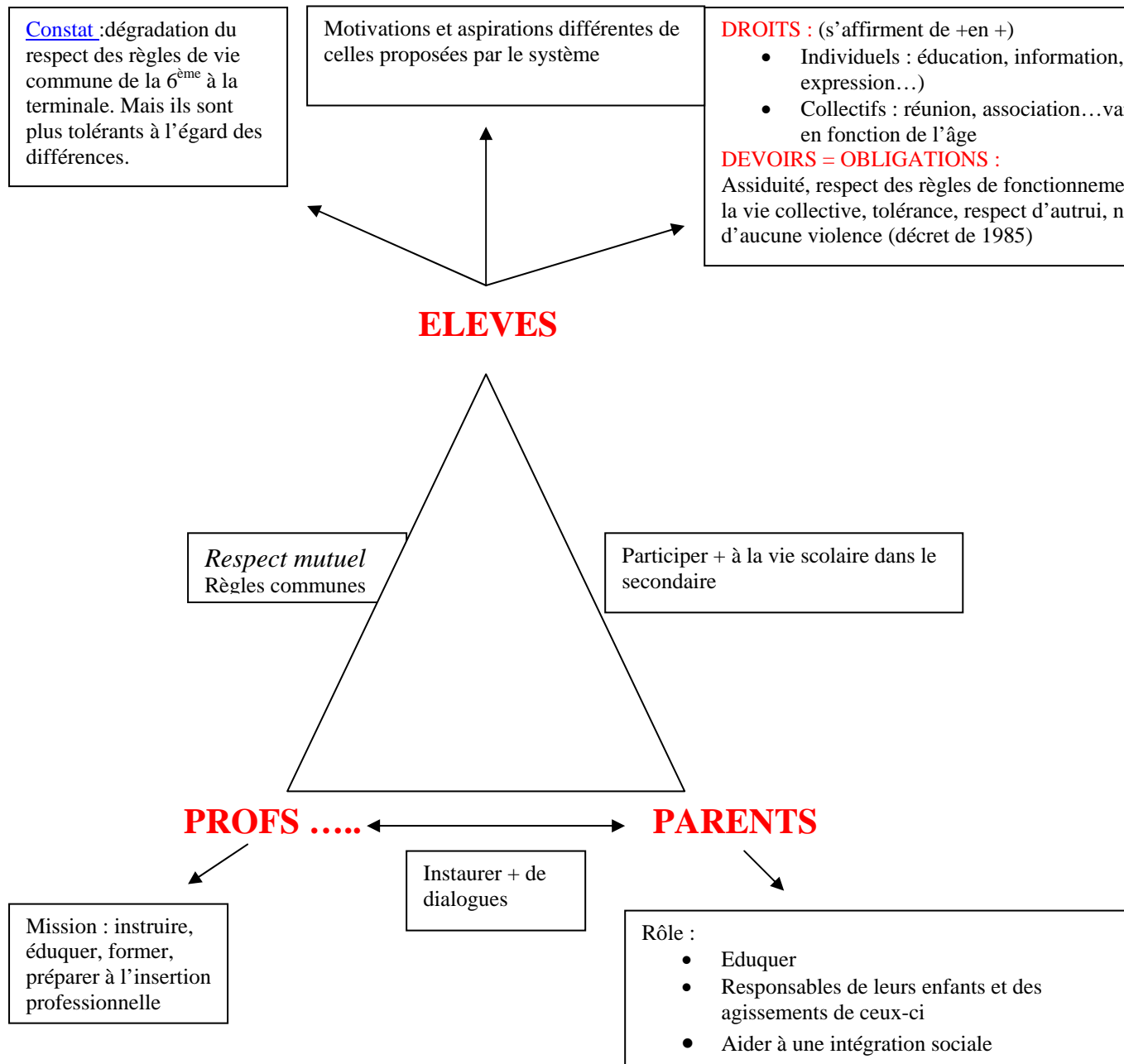
Cette perturbation dans la transmission et l'apprentissage s'explique par **2 grands types de causes**

<u>EXTERNES au système éducatif</u>		INTERNES au système éducatif
<p><u>Socio-économiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chômage • éclatement des familles (=> absences de repères) • ghettoisation économique, ethnique, et lien parfois entre les deux 	<p><u>Culturelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Crise de l'autorité • Refus des règles 	<ul style="list-style-type: none"> • Incapacité à s'adapter à la massification • Incapacité à s'adapter aux « publics » <p>=> RENONCIATION de TRANS et d'IMPOSITION des VALEURS FONDAMENTALES de l'ECOLE</p>

Quelques réponses apportées par le système éducatif :

- 1989 : **loi d'Orientation** : placer l'élève au centre du système éducatif

- 1991 : Création de l'opération « école ouverte » ayant pour but d'améliorer les relations adultes – enfants, en proposant des activités culturelles, sportives, ainsi que le soutien scolaire, et ce pendant certaines vacances scolaires.
- 1992 : aide financière et humaine aux établissements concernés par la création de « zone sensible » (171 établissements en France). Puis il y a eu les ZEP, et plus récemment les REP.
- Etablissement placé en Zone Prévention Violence : partenariat avec les ministères de la Justice, de la Défense, et de l'Intérieur.
- Sortir des classes les élèves les plus perturbateurs par le biais des Classes Relais et des Internats Relais.



Débat :

Les arguments proposés sont acceptés par l'ensemble des personnes participant au débat.

Les arguments proposés par les parents	Les arguments proposés par les membres de la communauté éducative
<ul style="list-style-type: none"> • Problème de « non distance » entre certains professeurs et les élèves, donc pas de repères pour les élèves. Définir précisément la sphère familiale et la sphère scolaire. • Parents trop souvent mis en défaut par le collège. Ils se sentent infantilisés et agressés par les professeurs. Problèmes de communication entre parents et professeurs, professeurs et élèves, parents et l'administration • Professeurs inaccessibles . Problème d'image. Accueil à revoir. • Incohérence des sanctions • Problème des rythmes scolaires : trop d'heures de cours, trop grande différence avec le primaire, pas assez de relation avec le monde professionnel.... • Problème d'autonomie : trop grande différence entre le lycée et le supérieur • Les élèves n'ont pas de méthodes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe 2 populations distinctes : les enfants ou adolescents et les adultes • Importance du rôle des parents pour éduquer • Agressivité verbale des élèves qui ne se rendent pas compte puisqu'ils s'expriment ainsi dans leur famille. • Les élèves contestent toujours les sanctions. Il faut sans cesse tout justifier . • Elèves en dehors des classes : problème d'incivilités dans la cours, les couloirs, surexcitation, et jeux violents, manques de moyens pour les canaliser. • Non respect des locaux (crachats papiers, dégradations diverses sur le matériel scolaire) • Mission éducative croissante pour les professeurs • Problèmes de communication entre parents et professeurs, professeurs et élèves, professeurs et professeurs, professeurs et administration. • Elèves souvent couverts par les parents qui lèvent des sanctions du collège. • Difficulté car les élèves sortant du primaire ne sont pas habitués à faire des devoirs (=> problème de l'égalité des chances) • Redéfinir le rôle et surtout l'importance de chaque adulte au sein de l'établissement • L'équipe éducative est trop limitée en termes de sanctions (problèmes de lois)

PROPOSITIONS :

Elles concernent plusieurs axes			
Communication	Règles	Lois	Pédagogiques

<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure communication professeurs-parents : utiliser davantage le téléphone pour expliquer immédiatement aux parents • Nécessité d'une meilleure communication entre enseignants : heure de concertation pour les équipes pédagogiques • Faire davantage appel aux assistants d'éducation, infirmiers, médecins (donc qu'ils soient toujours présents dans les établissements) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de règles communes strictes entre le collège, les élèves et les parents (ex : casquettes, chewing-gum, vouvoiement obligatoire pour respecter la barrière avec l'adulte...) : c'est aussi un contrat pour les adultes (parents et profs). • Associer les élèves à l'établissement de l'échelle des sanctions • Mise en place de cahier de suivi collectif ou individuel avec totale implication de la famille, du chef d'établissement, du CPE, et du professeur principal. • Pas d'inégalités ni d'injustices, tout en tenant compte de certains cas particuliers • Tous les adultes doivent sanctionner • Redéfinir la notion de biens publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec la justice pour les cas difficiles même si l'établissement n'est pas placé en zone prévention violence • Améliorer le règlement de l'établissement avec l'aide d'un homme de loi. • Expliquer les lois et règles pour qu'elles soient mieux comprises et appliquées. • Supprimer certaines lois pour permettre une meilleure prévention et l'utilisation de sanctions plus lourdes selon les problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'équilibre des journées de cours • Etudes dirigées bien encadrées en fin de journée • Soutien scolaire pour les élèves en difficultés • Création de postes et une dotation horaire globale plus importante
--	---	--	--

Les termes PREVENTION – COMMUNICATION – SANCTIONS reviennent sans cesse au cours du débat, et apparaissent comme les plus importants.

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

▪ Sujet n° 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Présents le mercredi 10 décembre : 6 dont 1 parent et 2 assistants d'éducation

Présents le vendredi 12 décembre : 7 dont 1 parent et un professeur-documentaliste

○ **Préambule :**

Nous constatons le faible nombre de participants à ce débat : une seule représentante des parents d'élèves et peu d'enseignants. Plusieurs raisons possibles à ce constat : les parents redoutent peut-être «d'affronter» les profs sur ce sujet et avouent une méconnaissance du parcours professionnel du professeur.

D'un autre côté, il est intéressant de débattre sur l'évolution du métier et de réfléchir sur une loi d'orientation sur les dix prochaines années.

Bien qu'assez désabusé sur ce qui va être fait de ces propositions, chacun se réjouit de pouvoir débattre avec tous les interlocuteurs présents.

○ **La formation initiale – le recrutement**

Constat : Les étudiants IUFM sont compétents dans leurs disciplines. Leur formation universitaire est bonne. Le savoir universitaire est indispensable. En revanche, la formation pédagogique enseignée à l'IUFM, trop théorique, se révèle inefficace sur le terrain.

La 1^{ère} année IUFM reste universitaire (bachotage du concours). Il s'agit d'une sélection.

Elle ne s'appuie pas sur des qualités pédagogiques ou humaines, mais sur la capacité à réussir un « parcours du combattant ».

La formation sur le terrain ne suffit pas toujours : par exemple, une jeune enseignante a éprouvé le besoin d'une formation complémentaire en psychologie pour surmonter des difficultés de gestion des élèves difficiles.

En revanche, on reconnaît le grand intérêt du tutorat.

Les assistants d'éducation et les surveillants ont un système contractuel différent.

Les AE ont un rôle plus pédagogique, soutien des élèves par ex., mais sans formation initiale.

Propositions :

- ◆ **Le recrutement doit davantage tenir compte de la motivation et des qualités humaines des candidats.**
- ◆ **La formation doit accorder une large place à la réalité du terrain : hétérogénéité, classes difficiles...**
- ◆ **Le tutorat doit être maintenu et même se poursuivre sur plusieurs années à la demande des enseignants.**

○ **L'affectation des jeunes professeurs**

Question : pourquoi les jeunes débutants sont-ils affectés sur des postes difficiles ?

Propositions :

- ◆ **Réserver ces postes dits difficiles à des professeurs qui auront reçu une formation spécifique.**

○ **La formation continue**

Constat : les carrières sont trop linéaires, les fonctions sont semblables tout au long de la vie professionnelle. Les passerelles manquent. Les stages ne sont pas rémunérés et sont pris sur

le temps que l'on doit aux élèves. La formation continue est un gros point noir, exclusivement proposée sur la base du volontariat.

Question : Faut-il diversifier la formation en fonction des types d'établissement ? Mais, dans ce cas, on risque de recréer des sous-catégories de personnel enseignant. D'où l'importance de la formation continue.

Propositions :

- ◆ **Tout au long de la carrière, obligation de suivre des stages longs de formation en étant remplacé, comme cela se fait dans le primaire.**
- ◆ **Des formateurs de métier, spécialisés dans la formation continue et la remise à niveau, différents des tuteurs.**

○ ***L'évaluation de l'enseignant :***

Constat : Le système actuel de notation ne donne pas satisfaction. Les notes administratives sont attribuées en fonction de l'échelon et de l'âge de l'enseignant. Les notes pédagogiques ne peuvent être modifiées que lors d'inspections trop rares. Le système pervers du barème «égalitariste» ne favorise pas les initiatives personnelles.

Sans remettre en cause le principe des commissions paritaires, force est de constater que certaines choses ne changent pas dans l'école à cause des syndicats qui veulent garder le contrôle. Ils semblent rigides à toute réforme globale.

Questions : Mais sur quels critères évaluer l'enseignant et par qui ? Sur la capacité à faire « réussir » ses élèves ? Ne risque-t-on pas d'adopter un système qui se révélera encore moins satisfaisant que le système actuel ?

Par le chef d'établissement ? l'inspecteur ? par une équipe de profs ?

Propositions :

- ◆ **Evaluation collégiale par une équipe composée de professeurs, de l'inspecteur et du chef d'établissement.**

○ ***En marge du sujet 22, la gestion décentralisée du collège :***

- Constat : Débattre sur la carrière de l'enseignant, c'est aussi aborder l'autonomie des établissements scolaires. Il est noté le rôle majeur des chefs d'établissement dans la bonne marche des collèges. Les anciens PAE laissaient une petite autonomie pédagogique aux enseignants, mais la ligne budgétaire venait d'en haut.

- Questions : Faut-il changer les règles et décentraliser ? Faut-il laisser aux chefs d'établissement une autonomie financière plus importante ?

Propositions :

- ◆ **Le projet d'établissement doit mettre davantage en relation les spécificités de l'établissement avec les objectifs du ministère.**